

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

AUGMENTATION DE LA CAPACITE D'UNE UNITE DE METHANISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ÉCLY

Par arrêté préfectoral n°2023-200 du 24 avril 2023 est prescrite l'ouverture d'une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la SARL THORIN ENERGIES sise 77, chemin de Thorin à Écly (08300) en vue de l'augmentation de la capacité d'une unité de méthanisation, à l'adresse lieu-dit « Chambranleux » sur le territoire de la commune d'Écly (08300) au titre de la rubrique 2781-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

La consultation du public se déroulera du **mardi 30 mai 2023 au mardi 27 juin 2023 inclus**.

Cette procédure d'enregistrement s'apparente, dans sa forme, à une « enquête publique allégée » se déroulant sans commissaire enquêteur.

Le préfet des Ardennes est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement, cette décision peut être assortie de prescriptions particulières.

Le dossier sera accessible au public en mairie d'Écly – 277 rue Désiré Linard – 08300 Écly, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit : le mardi de 17h30 à 18h30 et le jeudi de 09h00 à 12h00.

Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État dans les Ardennes à l'adresse suivante : www.ardennes.gouv.fr / onglet : Politique publique / rubrique : Environnement / article : Les enquêtes publiques / sous-article : Pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Les observations sur le projet devront être consignées sur le registre déposé en mairie d'Écly ou adressées par écrit à la Préfecture des Ardennes, qui les annexera au registre, à l'adresse suivante :

Préfecture des Ardennes
DCAT/ bureau des procédures environnementales
1 place de la Préfecture
BP 60002
08005 Charleville-Mézières.

Des observations peuvent également être adressées par courriel à l'adresse : pref-icpe-ae@ardennes.gouv.fr

Charleville-Mézières, le 24 avril 2023

le préfet,
pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,



Christian VEDELAGO